T +31 70 338 52 65
a.deboschkemper@vo.eu

Annelies de Bosch Kemper-de Hilster

Légal

Avocate,

Registered UPC Lawyer

Associée principale

Annelies de Bosch Kemper est depuis 2000 avocate chez V.O. où elle a été nommée associée principale en 2007. Avant de rejoindre V.O., elle travaillait comme avocate dans un cabinet ayant une pratique commerciale plus générale. Elle a étudié le droit civil et le droit des entreprises à l'université de Leyde et est spécialisée en droit de la propriété intellectuelle.

Annelies offre conseil et assistance juridique en matière de procédures. Elle se concentre principalement sur le droit de la PI, le droit des obligations (contrats PI) et les procédures de restauration de brevets. Son expérience généraliste lui permet toutefois de s'intéresser également à d'autres domaines afférents du droit, tels que la responsabilité délictuelle, le droit de l'insolvabilité, le droit du travail et le recouvrement de créances. À l'instar des autres avocats de V.O., elle sait fort bien que les conseils juridiques doivent s'avérer à la fois corrects et pratiques.

Annelies est par ailleurs à la tête du service des cessions de V.O. et encadre des avocats en formation. En outre, elle est membre de la rédaction du bulletin d'information de V.O. et du China Desk de V.O.

Expérience professionnelle

- Avocate, V.O. (2000-aujourd'hui)
- Avocate, Van Driel & Nienhuis Avocats et conseillers fiscaux, Assen (1994-2000)
- Stagiaire, Clifford Chance Amsterdam (1993)

Formation

- Cours de médiation (Van der Hoeven/Nelissen) (2006)
- Grotius Droit PI (postuniversitaire) (2002)
- Grotius Droit immobilier (postuniversitaire) (2000)
- Formation professionnelle au barreau (1997)
- Maître, Droit néerlandais, université de Leyde (1994)

Juridictions

Dans le registre des juridictions de l'Ordre néerlandais des avocats, la juridiction suivante est inscrite pour Annelies de Bosch Kemper :

- Droit de la propriété intellectuelle

Cette inscription l'oblige à obtenir chaque année civile 10 points de formation dans cette juridiction conformément aux normes de l'Ordre néerlandais des avocats.

Activités annexes

- Membre du conseil d'établissement de l'école Nutsschool à Zorgvliet (2001 – 2014)
- Professeur d'anglais en école primaire (2008-2012)
- Membre du conseil de Lawyers-for-Lawyers (1999-2005)
- Présidente et membre du conseil du Landelijke Jonge Balie [jeune barreau national des Pays-Bas, NDT] (1996-2001)
- Présidente et membre du conseil du Jonge Balie [jeune barreau, NDT] à Assen (1996-2001)
- Membre de l'organisation du Congrès du jeune barreau néerlandais (1995)

Langues

- Néerlandais
- Anglais